



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE
TARIFS DISCIPLINAIRES 2021/2024



ABSENCE NON EXCUSE A CONVOCATION DE DISTRICT	10,00 €
ABSENCE RAPPORT DEMANDE	10,00 €

Le tarif des amendes ci-dessous correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu mineurs qui ne mettent pas en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.

1er Avertissement	13,00 €
2ème Avertissement	16,00 €
3ème Avertissement ou récidive dans le délai	28,00 €
Suspension de 1 match à 4 matchs	37,00 €
Suspension de 5 matchs	87,00 €
Suspension de 6 matchs	137,00 €
A partir du 7ème match de suspension (100 € en plus par match supplémentaire, limité à 1 000 €)	100,00 € par match

Le tarif des sanctions financières ci-dessous, correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu graves pouvant mettre en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs

⇒ Art 13.1 Règlement disciplinaire FFF :	
Suspension pour Brutalités ou Coups n'occasionnant pas de blessure ou entraînant une blessure constatée par certificat médical sans incapacité temporaire de travail	500,00 €
⇒ Art 14.1 Règlement disciplinaire FFF :	
Suspension pour Brutalités ou Coups occasionnant une blessure constatée par certificat médical entraînant une ITT inférieure ou égale à 8 jours	800,00 €
⇒ Art 13.2 Règlement disciplinaire FFF :	
Brutalités ou Coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la Sécurité Sociale) Supérieure à 8 jours	1 000,00 €